

Déclaration de la FSU au CTSD 33 du mardi 13 juillet 2021.



Le vendredi 9 juillet, Jean-Michel Blanquer s'est emparé de sa plus belle plume pour nous remercier de notre engagement constant. Il le relie à quelques remarques, pour chaque niveau d'enseignement, de façon très partielle et très partielle.

Pour le primaire, il insiste sur l'acquisition des savoirs fondamentaux qu'il considère comme réussie en se basant sur les résultats de ses évaluations. Rappelons que la persistance d'un dispositif n'est pas gage de sagacité. Ces évaluations sont jugées chronophages, fastidieuses et mal adaptées par les enseignantes et les enseignants. Elles visent surtout à encadrer les pratiques enseignantes et risquent d'étriquer les apprentissages puisqu'elles n'évaluent que des compétences instrumentales et contrôlables.

Pour le collège, il met seulement en avant « Devoirs faits », un dispositif qui ne concerne au mieux que 30 % d'élèves volontaires donc pas forcément les plus en difficulté.

Pour le lycée, il magnifie la préparation des élèves aux trois épreuves de baccalauréat maintenues alors que celle-ci n'a jamais été autant inégalitaire à cause du manque de cadrage national, académique et départemental sur les effectifs à accueillir par classe pour respecter le protocole sanitaire.

Ce sont les douze engagements du Grenelle de l'Éducation qui sont censés ensuite reconnaître nos qualités. Le ministre en a profité pour décider, par voie réglementaire et contre l'avis d'une large majorité des enseignantes et des enseignants, de conférer une autorité fonctionnelle aux directrices et directeurs d'école. Nous demandons de revenir sur cette décision et d'apporter les réponses attendues par la profession : augmentation des décharges, allègement des tâches et mise en place d'une aide administrative pérenne et statutaire dans les écoles.

L'aumône de 250 millions pour la revalorisation salariale est une nouvelle insulte à notre profession qui ne cesse de se paupériser et qui, aussi pour cet aspect pécuniaire, n'attire plus.

Les annonces ministérielles sur le métier relèvent soit de l'effet d'annonce décalé (en 2021, le ministère de l'Éducation nationale s'engage à dire « bonjour » en début de mail) soit de projets plus dangereux pour nos métiers. La perspective de développement de hiérarchies intermédiaires en appui des personnels de direction, ou pour harmoniser les pratiques de contrôle continu selon l'exemple, pas innocent, pris par le ministre, laisse présager d'une dénaturation profonde de nos métiers.

L'utilisation d'heures supplémentaires ou du numérique pour le remplacement ne répond pas aux enjeux de continuité du service public d'éducation. Enfin, l'accent mis sur l'autonomie accrue des établissements dessine les contours d'un système éducatif toujours plus concurrentiel.

Dans sa missive, Blanquer ne tarit pas d'éloge sur l'Éducation Morale et Civique alors qu'il nous a empêché de préparer puis de rendre un digne hommage à notre collègue Samuel Paty.

Les incohérences, le ministre n'en est que trop coutumier.

Il « recommande » ainsi aux enseignant.es et enseignants de se faire vacciner pendant l'été alors qu'il n'a jamais facilité leur vaccination en les rendant prioritaires.

Le ministre termine son auto-congratulation épistolaire par un acte de décès : la mort du baccalauréat en tant que premier diplôme universitaire national. L'instrumentalisation de la situation sanitaire lui a permis de porter le coup de grâce.

Alors que la réforme du baccalauréat n'a jamais été expérimentée du fait de la pandémie, le Ministre impose déjà la réforme de sa réforme, nouvelle preuve s'il en était de son ineptie et de son improvisation.

Au lieu d'améliorer la situation, il la détériore tout comme pour les inégalités qu'il entend combattre en les aggravant. Le maquillage statistique, au nom d'une bienveillance démagogique, qui va s'ensuivre ne préparera pas les élèves pour les études supérieures, ne les confrontera pas à un niveau national d'attendus en fin de cycle terminal du lycée.

Avec le règne du contrôle continu, chaque élève sera renvoyé à la notoriété de son lycée.

Les plus prestigieux devront continuer à valoriser leur nom, leur marque tandis que ceux de seconde zone ne pourront pas proposer beaucoup d'espoir à leurs élèves face à Parcoursup, l'impitoyable machine de tri social.

Que dire des enseignantes et des enseignants qui vont voir à nouveau leur liberté et leurs pratiques pédagogiques rognées par le carcan de l'évaluation imposée dans le cadre du contrôle continu ?

Que dire des enseignantes et des enseignants qui vont subir tout autant les pressions à la bonne note de la part des parents d'élèves et des chefs d'établissement ?

Au niveau départemental, pour le premier degré,

Nous étudions aujourd'hui un nombre conséquent de mesures, qui doivent tout de même interroger le modèle retenu.

Nous sommes le 13 juillet, l'école s'est terminée le 6, et un grand nombre d'écoles vont faire face à des modifications importantes, et les collègues doivent chambouler leur rentrée.

Ces annonces tardives montrent le peu de cas qui est fait de la situation des enseignantes et des enseignants ainsi que des élu.es locaux, pour qui sont une nouvelle fois mis en difficulté pour préparer sereinement la rentrée.

Il n'y a pas si longtemps se tenait un CTSD en juin, qui permettait d'avoir une vision de la rentrée précise, et en même temps laissait le temps aux enseignants de se faire connaître de leur prochaine école, voire même pouvoir passer les commandes de fourniture pour faire leur rentrée...Il faut avoir une piètre connaissance de notre métier pour penser que tout ceci est accessoire. L'air de rien, ce calendrier tardif provoque de la souffrance au travail, et marque bien la tendance managériale impulsée par ce ministre : aucune considération pour les personnels.

C'est pourquoi nous demandons de nouveau qu'un CTSD 1^{er} degré se tienne au mois de juin.

Sur les mesures en elle-même, que penser des transformations de postes dédoublés en ordinaire et vice versa ? Nous le répétons sans cesse : le profilage de ces postes, non seulement ne sert à rien d'un point de vue pédagogique pour les élèves, mais empêche les écoles de s'adapter à la réalité de leurs effectifs. C'est la DSDEN qui définit les niveaux de classe dans une école, en empêchant les équipes d'établir la meilleure stratégie de répartition, uniquement du fait du carcan imposé par les postes dédoublés. Les équipes sont les plus à même de définir la meilleure répartition, et la seule façon de leur donner la main, c'est de cesser cette aberration des postes profilés. Mais veut-t-on donner la main aux équipes, en confiance et proximité, ou préfère-t-on leur imposer des configurations hors-sols ?

Enfin, les allègements d'effectifs dans certains niveaux de classe (classe à 24) se font au détriment du taux d'encadrement des autres niveaux. Rappelons également que les dotations en postes sont insuffisantes pour permettre la création des postes nécessaires en remplacement et en enseignement spécialisé. C'est pourquoi le SNUIPP-FSU demande un plan d'urgence pour la rentrée.

Pour le second degré, à l'image de notre pouvoir d'achat, les documents reçus pour préparer les instances ne cessent de diminuer.

Cette volonté départementale, académique et nationale reflète la conception du « dialogue social » gouvernemental à savoir la mise au ban des syndicats donc des contre-pouvoirs démocratiques indispensables.

Pour terminer, afin de parfaire ses vacances estivales, nous conseillons à Monsieur le DASEN de Gironde la lecture du numéro 102 de la revue *Éducation et formations* qui dépoussière quelques clichés surannés sur la réussite scolaire en milieu rural. Nul doute qu'ainsi il ne dotera plus ces territoires au détriment de ceux de l'Éducation prioritaire mais en fonction de la pauvreté sociale qui peuvent les caractériser tous les deux. Au lieu de faire disparaître l'Éducation prioritaire, surtout au vu de la situation sanitaire actuelle, il est plus que jamais nécessaire de renforcer cette politique de justice sociale.